

on le verra plus loin. Il me semble que le criminel subit le poids de son passé, le joug de ses mauvais penchants et de ses mauvaises habitudes ; sa volonté, — et nous verrons plus tard ce qu'il faut entendre par là, — est enchaînée, il est l'esclave de ses méfaits et de ses crimes qu'il recommence parce qu'il n'y a... que le premier pas qui coûte, dit la sagesse des nations.

A peine ai-je besoin de dire que l'imbécile et l'idiot qui sont des faibles d'esprit, des incomplets au point de vue psychique ; que les déséquilibrés dont les sentiments, le caractère et le bon sens sont mal pondérés ; que l'alcoolique qui meurt dans la dégénérescence morale, se distinguent amplement du criminel d'instinct.

§ V. — LE CRIME ET LE MILIEU PHYSIQUE ET SOCIAL

De Platon à Montesquieu, de Cabanis à Taine, les philosophes ont attribué une influence considérable au climat et à la nourriture dans la moralité de l'homme.

« Approchez du Midi, a dit Montesquieu, vous croirez vous éloigner de la morale ; les passions plus vives y font le crime plus fréquent : dans ces pays, il faut, au lieu de préceptes, des verrous. »

Ces paroles de l'illustre auteur de l'*Esprit des Lois* n'ont pas été acceptées sans contestation. La statistique moderne a même montré qu'elles n'étaient pas toujours l'expression de la vérité. En effet, tandis que les crimes contre les mœurs, les crimes passionnels, sont plus considérables dans le Nord que dans le Midi, les crimes contre les personnes sont plus fréquents dans le Midi que dans le Nord. Quoique Lombroso ait soutenu que l'alimentation carnée est une cause commune de penchant au crime, il n'en reste pas moins vrai que les Arabes, les Napolitains, les Espagnols, peuples qui sont presque exclusivement végétariens, commettent bien plus de crimes que les Anglais, grands mangeurs de viande (1).

(1) Par 100.000 habitants, il y a eu en 1887, comme exemple, 9,27 meurtres et assassinats en Italie, 6,32 en Espagne, 2,15 en Autriche, 4,49 en France, 1,16 en Irlande, 0,93 en Allemagne et 0,54 en Angleterre.

On ne peut donc que conclure, avec Fouillée, que les influences du climat et de l'alimentation sont fortement contrebalancées par l'éducation et les mœurs.

« Le milieu social, a dit le professeur Lacassagne (1), est le bouillon de culture de la criminalité ; le microbe, c'est le criminel, un élément qui n'a d'importance que le jour où il trouve le bouillon qui le fait fermenter. » « C'est la Société, a dit de son côté Quételet dans sa *Physique sociale*, qui prépare les crimes et le coupable n'est que l'instrument qui les exécute. » Voilà pourquoi les « sociétés n'ont que les criminels qu'elles méritent. » (Lacassagne).

Cette théorie de la criminalité est celle d'Holbach, de Buckle, de Buchner, de Fouillée, de Ch. Féré, etc. « Il est bien vrai, disait La Mettrie, que pour faire les animaux, quels qu'ils soient, la Nature n'a employé qu'une seule et même pâte, mais elle en a varié les « levains ». En raison « des dispositions naturelles, de la culture qu'on lui donne, des fruits que l'on y sème, des saisons plus ou moins favorables qui les conduisent à maturité, disait de même d'Holbach dans son *Système de la Nature*, l'âme produira des vices ou des vertus, des fruits moraux ou nuisibles à la Société. »

La condition sociale, l'éducation, la bonne ou la mauvaise fortune, voilà, pour le professeur Lacassagne, les véritables facteurs de la criminalité. Le criminel se recrute parmi les gens pauvres, malheureux..... pas toujours, car la race immonde des Jacques Ferrand, qu'Eugène Sue a si vigoureusement dépeinte dans les *Mystères de Paris*, n'a pas disparu de la surface du globe. Pour avoir action sur ces déshérités, il faut d'abord agir sur le milieu où ils vivent. C'est le mal de misère qui laisse son empreinte et fait ces anomalies ou ces particularités anatomiques que nous avons relevées sur les criminels. Le cerveau

Un fait digne de remarque toutefois, c'est que le crime ne croît pas proportionnellement au vol dans un même pays. Ainsi alors que l'Italie tient la tête des pays européens pour le meurtre, c'est en Italie qu'on respecte le mieux la propriété d'autrui. On compte, en 1888, 71,28 condamnés pour vol par 100.000 habitants en Italie, tandis qu'en France la proportion s'élevait à 114,79, en Angleterre à 130,97 et en Allemagne à 177,36. Ce qui prouve qu'en Italie c'est surtout le meurtre passionnel qui domine.

(1) Lacassagne, *Actes du Congrès de Rome*, 1887, p. 166.

présidant aux manifestations des sentiments, de l'activité, de l'intelligence est une colonie d'organes, différant chez les individus, non par leur nombre mais par leur importance réciproque.

Or, ces organes ne suivent pas toujours un développement régulier, bien harmonique, bien symétrique. On conçoit de la sorte, selon la prédominance de telle ou telle fonction cérébrale, que les criminels ne constituent pas un type uniforme et unique. Les uns sont des passionnés, c'est-à-dire des individus se caractérisant par l'exagération d'une passion; d'autres sont des types retardés ou des infantiles.

Ce ne sont pas des malades, ce sont des prédisposés au crime. « Mais, ajoute l'éminent professeur de médecine légale de Lyon, cette prédisposition au crime, ils la tiennent de la société dans laquelle ils ont été élevés. Ce n'est pas l'atavisme, mais le milieu social qui fait le criminel. Que les sociétés se perfectionnent, améliorent le sort des humbles et des petits, et elles feront diminuer le crime (1).

Cette théorie de la criminalité a sur celle de Lombroso un immense avantage. Si le crime est le résultat d'une influence ancestrale, il n'y a rien à faire pour le prévenir... mais s'il est la conséquence de l'ignorance, des mauvais exemples, de la vie en commun dans les grandes agglomérations, de la cupidité et de l'amour des plaisirs, de la richesse et du luxe, le résultat de la paresse et des autres passions mauvaises, les législateurs et les hommes d'Etat, la Société, peuvent restreindre la criminalité par des lois prévoyantes et des institutions charitables.

Ce qui frappe avant tout sur les cartes dressées par Yvernès (2), Joly (3) et Lacassagne (4), c'est la noirceur des taches autour des grandes villes. Cette simple constatation suffit à prouver toute l'influence des causes mésologiques et sociales sur la criminalité.

Les cartes d'Yvernès montrent toutes que les crimes et délits par violence aussi bien que les crimes et délits par cupidité

(1) Lacassagne, *Congrès d'Anthropologie criminelle de Paris* (Arch. de l'Anthropologie criminelle, p. 335, t. IV, 1889).

(2) Yvernès, *Compte général de la justice criminelle*.

(3) Joly, *Le Crime*, Paris, 1888, et *La France criminelle*, Paris, 1889.

(4) Lacassagne, *La Criminalité en France* (Revue scientifique, 28 mai 1888).

sont à leur maximum dans les régions septentrionales de la France essentiellement urbaines et civilisées, et dans les parties urbaines du littoral; à leur minimum, au contraire, dans les régions centrales, orientales et méridionales, partout où domine l'élément rural, la population *la moins civilisée*.

Tarde (1) et Bournet (2) ont bien fait voir l'influence de l'imitation et de l'exemple (contagion du crime) dans l'éclosion du délit et du crime. Alors que les crimes augmentaient d'un septième pour toute la France de 1856 à 1880, ils augmentaient des 2/3 à Paris de 1826 à 1882. Pendant ce temps-là le viol quintuplait; les crimes commis par les adolescents quadruplait, et les vols et les abus de confiance suivaient dans leur progression une ascension parallèle à celle des crimes contre les personnes, ainsi que le démontrent les cartes d'Yvernès pour la France, les tableaux de Von Liszt pour l'Allemagne et les cartes de Bodio pour l'Italie (3). Quel est le grand coupable de cette augmentation fâcheuse? C'est le milieu urbain avec tous ses facteurs démoralisants. En se localisant dans certaines catégories de déclassés ou de dégénérés, le délit et le crime deviennent de plus en plus une carrière.

Mais prétendre que le crime est un fait exclusivement social, n'est-ce pas exagéré? Cette théorie, encore que pour elle le

(1) Tarde, *La Philosophie pénale*, p. 319-369, Storek, Lyon, 1890.

(2) Bournet, *La Criminalité en France et en Italie*, Lyon, 1884.

(3) De 1874 à 1884, le nombre des meurtriers a été, d'après les relevés de Bodio: de 217 pour 100.000 habitants en Belgique, de 430 dans la Grande-Bretagne, de 816 en France, de 600 en Allemagne, de 1.682 en Hongrie, de 1.807 en Espagne, de 3.712 en Italie. Aux Etats-Unis en 1890, les meurtriers de race blanche seuls compris fournirent un contingent de 4.425 pour toute la population. (Fournier de Flaix, *L'Economiste français*, 1893, p. 646).

Il y avait vers 1830, 44 crimes contre les personnes par million d'habitants en France; en 1888, cette proportion était de 38. C'est une diminution (Maurice Bloch, *L'Europe politique et sociale*, Paris, 1893, p. 44).

Peut-on conclure de là à un adoucissement des mœurs? Hélas! les mœurs s'adoucissent peut-être, mais les crimes qui comportent la ruse tendent de plus en plus à remplacer les crimes violents. Y gagnons-nous beaucoup?

Le même fait se rencontre si l'on envisage le vol. Ainsi dans la période de 1826-1830, il y eut annuellement en moyenne 2.396 vols *avec violence*, dans la période 1831-1835 on en constata annuellement 2.126, dans la période 1876-1880, on en compta 820 et dans la période 1881-1885, le nombre fut de 835, tandis que le vol *sans violence* s'élevait progressivement pour les deux premières périodes de 9.871 à 12.049, et pour les deux dernières de 33.381 à 35.349. Le vagabondage, l'escroquerie, l'abus de confiance se sont également accrus. Il faut donc en conclure, quelque triste que cela soit, que le relèvement moral que l'on a voulu admettre n'est qu'un leurre.

criminel ne soit pas un malade, aboutirait cependant aussi à l'irresponsabilité du malfaiteur. Mais à côté de l'influence sociale, il y a autre chose. Oui, l'homme s'agite et les circonstances le mènent, mais il est guidé par des sentiments; quand il se prononce et se détermine, en vertu de lois rigoureuses, c'est en opposant deux sentiments l'un à l'autre : le plus fort triomphe et le conduit à droite plutôt qu'à gauche. Or, les sentiments sont intimement liés aux sensations qui, elles-mêmes, dérivent du jeu de la machine cérébrale. Donc la psychologie proteste contre la théorie sociale exclusive du crime. Sans doute, le milieu social modifie le mécanisme de la pensée et de la conscience, mais il ne faut pas oublier, qu'avec la vie, l'homme apporte au monde une machine dont les rouages sont de qualités diverses.

Et ce qui prouve que dans la question de la criminalité le milieu social n'est pas tout, c'est, comme l'a fait remarquer Garofalo (1), que le nombre des criminels appartenant à la classe moyenne est égal à celui des criminels appartenant aux classes misérables. Quant à celui des classes supérieures, il est même supérieur pour certains genres de crimes à celui des deux classes précédentes. Si M. d'Haussonville a trouvé seulement 4 0/0 de délinquants exerçant les professions libérales, c'est parce que dans la population tout entière il y a moins de 4 0/0 de gens appartenant aux carrières libérales.

Silio (2), en montrant qu'en Espagne les classes aisées contribuent aux 19 centièmes de la criminalité espagnole, bien qu'elles soient loin de représenter une fraction égale de la population totale du pays, a confirmé les observations de Garofalo pour l'Italie.

Toutefois je dois dire que ce n'est pas tout à fait ce qui ressort des récentes recherches de notre excellent ami H. Coutagne (de Lyon), puisque cet observateur a trouvé sur 100.000 habitants de la classe correspondante, 8 accusés de crimes dans l'agriculture, 9 dans les professions libérales, propriétaires ou rentiers,

(1) Garofalo, *Congrès d'Anthropologie criminelle de Paris* (Arch. de l'Anthrop. criminelle, t. IV, p. 536, 1889).

(2) Cesar Silio y Cortés, *La Crisistis del Derecchio penal*, Madrid, Fuentes y Capdeville, 1894.

14 dans l'industrie, 18 dans le commerce, 29 dans la domesticité et 405 chez les vagabonds et les gens sans aveu (1). — Ces différences fournies par la statistique criminelle selon les pays et les auteurs démontrent la difficulté du sujet et nous conseillent d'être prudents dans nos conclusions.

Le crime est à la fois un phénomène biologique et social. — E. Ferri (2) l'a rappelé en excellents termes lorsqu'il a dit : « Le criminel est un microbe qui ne pullule que dans certain milieu. » Sans doute, c'est le milieu qui fait le criminel, mais, comme le bouillon qui n'a pas de microbe, il est impuissant à faire germer le crime. De sorte que microbe et bouillon, côté biologique et social, sont les deux aspects fondamentaux de la criminalité.

Sur 100 individus, rappelle Ferri, vivant dans les mêmes conditions de misère et de toute espèce d'abandon, 60 ne commettent pas de crimes, et, sur les 40 autres, 5 se suicident, 5 vont dans les asiles d'aliénés, 5 sont vagabonds ou mendiants, et 25 commettent des crimes. Le milieu social n'est donc pas la cause exclusive du crime. Sans doute, ce milieu peut être la cause de meurtres, d'attentats à la pudeur, de vols, mais souvent quelques-uns de ces crimes tiennent à la constitution de l'individu. A côté des facteurs sociaux du crime, il y a les facteurs anatomiques et psycho-physiologiques.

Parmi les conditions du milieu physique, Ferri a montré, en compulsant les statistiques françaises, que le maximum des crimes contre la propriété avait lieu en hiver et pendant les années de froid, alors que des causes sociales pouvaient nettement intervenir. De même, les crimes contre les personnes et les attentats à la pudeur se montrent pendant les mois et les années à température élevée, et c'est alors que les individus se trouvent placés dans des conditions biologiques de résistance moindre contre ces influences. Il faut de même faire jouer un certain rôle à l'action de l'électricité atmosphérique, à la pression barométrique, au climat. Récemment J. Gouzer (3), dans un

(1) H. Coutagne, *L'Influence des professions sur la criminalité* (Arch. de l'Anthrop. criminelle, t. IV, p. 621, 1889).

(2) E. Ferri, *Congrès d'Anthropologie criminelle de Paris* (Arch. de l'Anthrop. criminelle, t. IV, p. 537, 1889).

(3) F. Gouzer, *Action des courants telluriques, et de la lumière sur l'activité cérébrale* (Arch. de l'Anthrop. criminelle, septembre-novembre 1894).

mémoire sur l'Action de la lumière sur l'activité cérébrale, démontrait que la courbe des crimes suit régulièrement la courbe actinométrique. Lacassagne, dans son *Calendrier du crime* (1), a lui-même bien mis en évidence l'influence du milieu physique sur la criminalité.

Un des facteurs les plus importants du crime, dit Lacassagne, c'est la misère. Ce maître éminent n'entend pas seulement la misère sociale, mais aussi la misère physiologique dont il fait remonter l'origine jusqu'à la vie intra-utérine, et plus loin encore. D'où il s'ensuit que si la criminalité est une question sociale, elle est intimement liée aussi à des conditions organiques défectueuses, à la dégénérescence. Tarde, Brouardel, Moleschott, Ferri, ont insisté avec raison sur cette complexité des causes du crime au *Congrès d'Anthropologie criminelle de Paris en 1889*. Il résulte de là qu'on conçoit fort bien que Ferri ait proposé, pour prévenir le crime, d'améliorer les conditions sociales d'une part, et d'autre part, d'éliminer momentanément ou pour toujours les natures défectueuses selon leur degré de curabilité.

C'est une opinion analogue qu'ont émise Puglia et Alimena lorsqu'ils ont dit que les causes essentielles du crime sont dans l'éducation, les traditions, les transmissions héréditaires. Le criminel se produit dans la société par les mêmes procédés qu'emploient les éleveurs pour réaliser par voie de sélection ou de culture des races nouvelles. Pourquoi, dès lors, se demande Alimena (2), qui croit que la criminalité suit une marche parallèle à la civilisation, — ne pas faire pour les criminels comme les éleveurs dans la production et le perfectionnement des espèces? « L'éducation héréditaire » pourrait « sélectionner » l'homme comme elle obtient la sélection des plantes et des animaux.

L'éducation et le bien-être économique, selon Garofalo (3), ne sont pas des causes qui abaissent la criminalité. Incontestablement l'instruction, que nous donnons à profusion et à tous les degrés, et dans toutes les classes de la société, depuis vingt ou

(1) Lacassagne, *Revue scientifique*, 8 mai 1888.

(2) Alimena, *L'Anthropologie criminelle*, t. IV, p. 560, 1889.

(3) Garofalo, *La Criminologie*, Paris, Alcan, 1888.

vingt-cinq ans, n'a pas eu pour résultat de restreindre le nombre des délits et crimes chez les jeunes gens, puisque la statistique constate que délits et crimes augmentent incessamment parmi les adolescents depuis un certain nombre d'années (1). Mais il y a instruction et instruction. Or, je considère que l'instruction insuffisante, celle que l'on donne gratuitement et obligatoirement aux enfants du peuple, est plutôt de nature à abaisser qu'à rehausser la moralité. Par cette instruction à peine ébauchée, l'homme acquiert des idées fausses, il se croit grand clerc, perd le respect de la hiérarchie sociale, trouve tout mal ordonné parce qu'il discute à tort et à travers et prend des idées anarchistes et liberticides. La même instruction trop largement, trop généreusement répandue sur tous, fait aussi les déclassés, qui sèment l'envie et la haine dans l'atelier et l'usine, et de là ne surgit rien de bon. Au lieu de rendre meilleur, l'instruction, — insuffisante, ej'entends, et non accompagnée d'une bonne et saine éducation, — a rendu plus mauvais et créé dans la Société des éléments de discorde, de mécontentement et de violence contre les biens et les personnes.

Quant au bien-être économique, il ne résulte pas toujours de l'accroissement de l'industrialisme contemporain. Les grèves que nous voyons éclater à chaque instant dans les mines et les usines nous disent suffisamment que l'ouvrier de la grande industrie n'est pas toujours plus heureux que l'artisan. Il faut donc se méfier de l'apparence et réfléchir à deux fois avant de comparer la délinquance et la criminalité dans les diverses classes de la société. Le bien-être économique est plus souvent le lot de quelques gros capitalistes que la part des salariés; à ceux-ci, au contraire, échoient trop souvent en partage la misère et la pauvreté qui ne sauraient être considérées par personne, dans tous les cas, comme un élément de moralité et comme une cause capable d'amoindrir le délit et le crime.

(1) Yvernès a relevé une fois que, sur 734 crimes graves, 427 ont pour mobile la cupidité et 507 des passions violentes. Sur 62 années d'observations, le même auteur a relevé que sur 100 criminels il y a 81 à 84 hommes et 16 à 19 femmes; sur 100 crimes, 15 à 18 sont commis par des mineurs, 53 à 58 par les adultes de 21 à 40 ans, 22 à 24 par les adultes de 40 à 60 ans, et 3 à 5 seulement par les vieillards. Les célibataires entrent dans ces chiffres pour 51 à 53 0/0.

Turati et Colajanni n'ont-ils pas dit que le véritable agent des délits commis par le pauvre, c'est la pauvreté ?

Depuis 1830 — une statistique sérieusement établie l'a prouvé — l'aliénation mentale, les crimes et les délits se sont élevés parallèlement aux progrès de l'alcoolisme. En même temps que grandissait l'industrialisme moderne qui draine sans cesse les campagnes vers les villes, grandissait aussi la folie et la criminalité. Les populations agricoles ont moins d'alcooliques, de fous et de criminels ; chez elles — ce qui prouve encore que c'est l'industrialisme et les âpres luttes pour la vie des grandes villes qui sont en grande partie les coupables — la criminalité est à peu près au même taux dans les deux sexes, tandis que dans les grandes cités industrielles et commerçantes, l'armée du crime se recrute surtout parmi les hommes... L'alcool, qui apaise la souffrance et donne l'oubli, qui donne la fièvre au muscle et fournit un grain de vie nouveau, sinon de folie, au cerveau ; l'alcool, qui rehausse pour un moment la vie physique et mentale, est le remède tout trouvé pour ceux qu'un travail incessant use et affaiblit, et pour ceux aussi qui n'ont pas trouvé dans la vie à donner satisfaction à leurs ambitions ou à leurs illusions.... Mais l'alcool, une fois qu'il a pénétré dans le cerveau, l'envahit tout entier, il le possède et l'asservit... La sclérose suit, et avec elle la perturbation mentale survient. Voilà pourquoi l'alcoolisme marche de pair avec la folie et la criminalité, traînant à sa suite la dégénérescence et la déchéance de la race... Le physiologiste sait que quand une idée fixe s'empare du cerveau de pareils sujets, elle réduit au silence toutes les autres propriétés mentales ; elle étreint, elle tenaille, elle domine et... l'impulsion suit.

Sans prêter l'oreille à ses cris de détresse, d'envie, de souffrance et de haine qui dominant le tapage de nos grandes villes, avouons, dit Tarde, que notre Société n'est pas heureuse. On y vole, on y tue, on s'y suicide, on y devient fou plus fréquemment qu'autrefois. Ne sont-ce pas là des signes indubitables de souffrance ? La science découvre et invente ; elle alimente la grande industrie qui tue le petit commerce, abaisse l'ouvrier au rang d'une machine, développe le mercantilisme des intermédiaires, dont l'avidité ne fait que croître et écrase le consumma-

teur, et augmente la soif des plaisirs et l'amour des satisfactions égoïstes. Dans notre organisation sociale, l'harmonie des intérêts manque trop souvent... Les « nouvelles couches » montent et demandent plus de justice, le législateur doit se faire socialiste pour diriger le mouvement, soulager la misère et donner une plus juste répartition des biens et des charges.

« Les crimes, dit Tarde (1), sont au milieu social, en un sens, ce que les songes sont à l'individu. Les songes d'une personne lui ressemblent souvent fort peu ; mais, alors même, et surtout alors, ils sont instructifs. Il en est ainsi des crimes. Quand une femme, austère et chaste à l'état de veille, a trop souvent des rêves érotiques, qu'elle y prenne garde ; ils lui révèlent toutes sortes de dépravations latentes en son « cerveau postérieur », siège des appétits, et l'avertissent d'avoir à fortifier son « cerveau antérieur », siège des devoirs et des sentiments nobles. Pareillement, quand une société paisible, douce, éclairée comme la nôtre, s'étonne du défilé d'horreurs sanglantes, de lubricités dégoûtantes, d'insanités révoltantes, que ses cours d'assises font passer sous les yeux, elle apprend de la sorte les périls qu'elle recèle dans les bas-fonds d'elle-même, dans ces arrière-couches urbaines ou rurales qui sont les lobes dangereux de son cerveau postérieur à elle. Il y a là pour les plus honnêtes gens une leçon ; et quelquefois même, quand les crimes, loin de faire contraste avec la partie saine de la nation, la reflètent par certains côtés, reproduisent ses ardeurs charnelles, son culte de l'or et son dénûment de principes, ils l'invitent à un sérieux *mea culpa*. »

La question de l'éducation est du reste très complexe. A ce sujet Garofalo a soumis quelques explications que je rappellerai en passant, car certaines d'entre elles me paraissent sagement raisonnées.

« L'éducation, nous dit Garofalo, ne paraît agir que pendant les premières années de la vie ; avec l'hérédité et la tradition, elle contribue à former le caractère... Mais peut-on dire que la transformation psychologique qui s'accomplit à la puberté soit l'effet de l'éducation, des habitudes et des exemples ? N'est-elle pas plutôt un simple phénomène d'évolution organique compa-

(1) Tarde, préface de l'*Année criminelle* par E. Laurent, Lyon, Storck, 1891.